

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 1 (1970-1971)
Heft: 11

Artikel: Que faire si le feu?...
Autor: E.C.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gratitude

Tous les messages sont précieux. Un merci particulier à M. P. Despont (sa proposition est à l'étude), Mme. J. Zyrset, Mme C. Jordan, Coop Genève, M. Bonvin, Mme Juillerat, le jeune Patrik, Mme Zeier, Mme J. Meilland, sans oublier la Mairie de Vernier. Nous demandons à MM. Pouly et Miéville d'accepter nos excuses: nous ne publions que des extraits de leurs missives, faute de place.

Réd.

Pour la Toussaint

Les avis mortuaires, dans les journaux, s'accompagnent invariablement de versets bibliques. Faut-il y voir une sorte de crainte devant l'inconnu? On dit que la mort est la seule justice pour chacun. Pour ceux qui restent, elle demeure la grande épreuve. En de si pénibles circonstances, une foi ardente peut atténuer la douleur ou sauver du désespoir. A cette clarté, des millions d'âmes se sont ressaisies, à travers les siècles et sous tous les cieux. Courage et paix à tous ceux qui sont dans le deuil. L'Evangile aide à mieux poursuivre le chemin en une attentive attitude, « Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure ».

M. A. Miéville, Penthaz.

Genève et le troisième âge

A part les Œuvres sociales et les Centres médicaux, Genève fait beaucoup de choses. Il s'est formé plusieurs clubs de quartiers, bien fréquentés par nombre de personnes qui trouvent ainsi un remède à la solitude. Je fais partie du Club des Aînés « Sans soucis » de la Jonction. J'en suis fière. J'ai pu me rendre compte des efforts de l'Hospice général et de ses animateurs en notre faveur. Impeccablement organisées, des courses en cars ou en bateaux ont fait dire à nos membres qu'ils se sentaient revivre. L'harmonie règne dans le club. Tous, nous avons eu nos années de travail et nos misères. Oublions le passé pour vivre dans un présent qui nous apporte bien des joies.

La présidente.

Un « machin » drôlement bien

Au risque de me répéter, je dis bravo à notre journal, sans cesse renouvelé. Un bon point pour la chronique sur l'AVS, les articles de fond et l'éditorial. J'ai entendu la réflexion d'une dame qui affectionne les journaux à sensation et à qui j'avais prêté « Aînés »: « Il est drôlement bien rédigé et il en a des rubriques, votre machin » (!)

M. A. Miéville, Penthaz

Armée et logement

Alors qu'il est consacré des sommes considérables à des institutions militaires et paramilitaires, aux jeux et aux plaisirs, il me paraît logique et plus utile de construire des logements en faveur des moins favorisés, en considérant — avec une raisonnable optique — les besoins fondamentaux d'un bon tiers de la population de notre pays. Ne trouve-t-on pas dans le livre « L'homme, cet inconnu » du professeur Alexis Carrel, cette réflexion pertinente: « De plus en plus, la société crée des conditions de vie où l'existence de l'individu est sacrifiée et étouffée. » Ces considérations résument ma pensée. Je vous les communique parce que je trouve dans votre mouvement d'entraide un organisme méritant et sincère.

M. R. Pittier, Lausanne.

Solutions des jeux

1. L'éigme du mois: malheureux.
2. Cherchez le titre!: « Les voyageurs de l'Impériale ».
3. Les lettres éparses: 1. LINGERIE, 2. ELIMINER, 3. ILLIMITÉ, 4. POLLINIE, 5. PILULIER, 6. VIEILLIR, 7. REJAILLI.

Que faire si le feu?...

Un incendie éclate dans un appartement. Découvert à son début, il est éteint par un verre d'eau; plus tard, il nécessite des appuis extérieurs.

Dans ce cas, il existe une règle absolue: garder son calme, aviser les pompiers et éviter d'être atteint par le feu ou la fumée.

Plus vite les pompiers seront-ils avisés, plus vite arriveront-ils sur les lieux du sinistre et plus facile sera leur tâche. C'est faire preuve de présomption et d'irréflexion que de vouloir commencer par combattre le sinistre par ses propres moyens et ensuite seulement, devant l'insuccès de ses efforts, d'appeler les pompiers. Rien n'empêche celui qui découvre un feu de chercher à l'éteindre avec les moyens du bord, pour autant évidemment qu'il ne courre aucun danger, mais seulement après avoir alerté le service du feu. S'il le peut, il attaquera le sinistre à sa base au moyen d'un extincteur, il versera de l'eau sur le feu, le recouvrira de chiffons humides, ou

essayera de l'étouffer sous une couverture. S'il échoue, il aura du moins limité l'extension du sinistre et les pompiers feront le reste; s'il réussit, les pompiers seront venus pour rien et tous s'en féliciteront.

Si le sinistre est plus important, il devient dangereux pour un profane de s'en mêler. Si les accès conduisant en plein air, escaliers et corridors, sont praticables, il faut abandonner le feu à son sort et après avoir fermé les portes et fenêtres du local où il sévit, sortir du bâtiment.

Il arrive que cette solution ne soit pas possible, généralement parce que la fumée à envahi les cages d'escaliers et les couloirs. Il ne faut pas alors essayer de sortir, mais au contraire se rendre dans une pièce non atteinte par le feu ou la fumée et après avoir fermé derrière soi toutes les portes, se mettre devant la fenêtre ouverte, sur un balcon ou une terrasse, et, en toute sécurité, attendre les secours.

Quelles que soient les circonstances, il faut éviter l'affolement ou encore plus la panique. A l'abri des portes fermées et loin des émissions de fumée, le danger est faible et chaque instant qui passe rapproche le moment où les sauveteurs arriveront.

E.C.A.